



AAFEBEN

Appui à l'Auto Promotion Des
Femmes De
La Bounba et Ngoko

**PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT
ENTRE LE SECTEUR PRIVÉ ET
LES PEUPLES AUTOCHTONES ET COMMUNAUTÉS LOCALES (PACL)
DANS LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES**



**Document de synthèse des travaux
de la 1^{ère} édition du forum**

Septembre 2025

CONTEXTE

S'est tenue le 18 Septembre 2025 la première édition du forum partenariat gagnant-gagnant sous le thème « Promouvoir des partenariats gagnant-gagnant entre le secteur privé et peuples autochtones et communautés locales pour une conservation plus inclusive dans la gestion des ressources naturelles ». Ce forum, financé avec l'appui de WWF dans le cadre du projet Leading The Change phase II, a servi d'espace de partage d'expériences et de promotion des types de partenariats gagnant-gagnant qui existe entre le secteur privé et les PACL en vue d'impliquer d'autres entreprises privées et PACL qui trainent encore le pas à s'engager. Ce forum a eu pour résultat des points forts sur les facteurs de réussites de tels partenariats, les défis et des recommandations ce qui a permis de produire ce présent document à l'attention des différentes parties.



PARTICIPANTS AU FORUM

Sectoriels : MINFOF(DRFOF), MINEPDED (DR)

CTD : Mairie d'Abong-Mbang

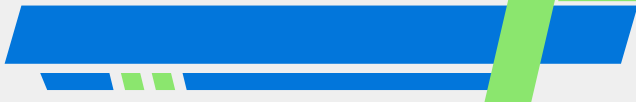
PACL : GIC PLACKO, Coopérative COPROPNAL, COTRAMO, SCOOP EXPFNL, CVL, GIC AYI-YIND,

Autorité traditionnelle : SM Chef village de Mintoum

Secteur privé : ALPICAM, SEFECCAM, DINO & Fils SA

OSC : GDA, ASBAK, CADDAP, APIFED, AKOK-BAC, CEPED.AC, AAFEBEN

OING : ZSL, GEF7, WWF



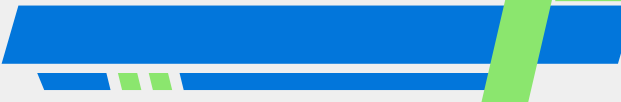
INTRODUCTION

Les forêts du Bassin du Congo constituent le deuxième plus grand massif de forêts tropicales denses et humides au monde après celles de l'Amazonie. Elles appartiennent en majeure partie à l'ensemble des forêts guinéo-congolaises dont elles constituent plus de 80 % de la superficie totale. Elles abritent une spécificité biologique exceptionnelle à l'échelle mondiale. Les forêts du Cameroun appartiennent à ce vaste massif. Elles constituent le troisième massif forestier d'Afrique après celles de la République Démocratique du Congo et le Gabon.

À l'importante fonction économique de cette forêt au niveau national s'ajoutent diverses autres fonctions complémentaires. En effet, pour les Peuples autochtones et communautés locales (PACL), la forêt a un rôle non seulement économique, mais également social et culturel. Les PACL et la forêt entretiennent des liens complexes, souvent marqués par la dépendance des communautés envers les ressources que regorgent la forêt pour leur subsistance et leur développement, mais aussi par les impacts potentiels des activités humaines sur ces ressources.

Malgré cette forte dépendance des PACL sur la forêt, ils ont un faible accès aux ressources en forêt notamment à cause de la faible application des textes existants en matière de droit d'usage ; La dotation des espaces forestiers à des entreprises privées pour exploitation (UFA, ZIC, agro industries etc), l'accaparement des terres par certaines entreprises agros industrielles. Ce faible accès a pour conséquence des faibles revenus pour les PACL qui engendre une pauvreté continue en milieu rural avec pour conséquence un sous-développement des communautés ; Des conflits entre les PACL et les détenteurs des espaces forestiers (entreprises privées) créant ainsi un climat de tension entre les deux parties.

Pour tenter d'apporter une solution à ce faible accès des PACL aux ressources en forêt et d'éviter les conséquences ci-dessus, il est important de promouvoir des partenariats gagnant-gagnant entre le secteur privé et les PACL. Un partenariat gagnant-gagnant pour la gestion des ressources naturelles implique une collaboration où les deux parties bénéficient de la gestion durable des ressources. Cela se traduit par une meilleure protection de l'environnement, un développement économique local renforcé, et une plus grande équité sociale.



C'EST QUOI UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT SECTEUR PRIVÉ-PACL

Un partenariat gagnant-gagnant dans la gestion des ressources naturelles implique une collaboration équitable entre le secteur privé et les communautés locales pour assurer une exploitation durable des ressources, où les entreprises bénéficient d'un accès stable aux ressources et d'une bonne image, et où les communautés profitent de l'autonomisation, d'une meilleure gestion et de retombées économiques et environnementales positives. Ce type de partenariat renforce la responsabilité partagée, favorise l'appropriation communautaire et mène à une gouvernance plus inclusive et efficace des ressources.

QUELLES IMPORTANCES POUR LA MISE EN PLACE DE CE GENRE DE PARTENARIAT

- **Pour les communautés locales**

Autonomisation, amélioration des conditions de vie, participation aux décisions, préservation de leur environnement et de leurs moyens de subsistance.

- **Pour le secteur privé**

Accès durable aux ressources, meilleure acceptation sociale et conformité réglementaire, amélioration de leur image de marque et de leur performance environnementale.

- **Pour la gestion des ressources**

Utilisation plus efficace des ressources, réduction de la surexploitation et de la dégradation environnementale, et meilleure résilience des écosystèmes.

Encadré 1

Partenariat entre ETICWOOD et le GIC des Planteurs de Cacao de Kongo (PLACKO)

APPUI À LA PRODUCTION D'UN CACAO DURABLE

Contexte

Le cacao représente un pilier économique vital pour d'innombrables communautés rurales, constituant la principale source de revenus pour des milliers de petits producteurs. Face à l'urgence climatique et aux exigences croissantes des consommateurs pour des produits éthiques, la transition vers une cacaoculture durable est devenue impérative. Elle vise à allier performance économique, équité sociale et préservation des écosystèmes forestiers.

Présentation des partenaires

- **L'entreprise Belge ETICWOOD** : spécialisée dans le domaine de la durabilité en foresterie et agroforesterie tropicales. ETICWOOD agit pour la préservation des écosystèmes, l'autonomisation économique et sociale des communautés et la mise en place d'initiatives de développement durable au niveau agricole et agroforestier.
- **Le GIC PLACKO** : Créé dans les années 80, ce GIC est situé à Kongo dans la région de l'Est-Cameroun, département du Haut-Nyong.
- Partenaire indirect: PALLISCO qui a assuré la mise en relation entre ETICWOOD et PLACKO

Quelques engagements des parties

ETICWOOD

- Renforcer les capacités du GIC dans la gestion durable de la ressource;
- Construire un centre de traitement de cacao (bacs de fermentation et un séchoir)
- Acheter le cacao produit par le GIC à un prix supérieur au marché local;

GIC PLACKO

- Garantir à l'utilisateur la production d'un cacao d'excellence suivant les modalités définies dans le contrat ;
- Garantir et fournir à l'utilisateur les quantités sollicitées par l'utilisateur.

Retombées du partenariat

Pour le GIC PLACKO

Economique : Achat du kilogramme de cacao à un prix supérieur au marché local

Environnemental : Préservation des écosystèmes forestiers

Social : Amélioration des conditions de vie des cacaoculteurs

Pour ETICWOOD

Economique: Fourniture constante d'un cacao de qualité

Environnemental: Préservation des écosystèmes forestiers

Social: Bonne relation avec les communautés

ACCÈS AUX PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

Contexte

Malgré l'importance socio-économique avérée des PFNL, les communautés Baka et Bantou de la région de l'Est Cameroun n'en tirent réellement pas profit de cette activité de collecte des PFNL l'une des raisons évoquées est à cause du faible accès des PACL aux ressources en forêt ce qui contribue à ralentir le niveau de développement de ces communautés.

Présentation des partenaires

- **PALLISCO**: Entreprise forestière créé au Cameroun en 1972 avec pour objectif de répondre à la demande d'approvisionnement en grume. Elle a un site forestier et industriel dans la localité de Mindourou. Un total de 7 UFA pour une superficie de 388 949 ha.
- **Coopérative Centre Vert de Lomié (CVL)**: Coopérative avec Conseil d'administration créée en 2011 avec pour objectif principal de valoriser les produits forestiers non ligneux pour le bien-être des PACL.
- Partenaire indirect: **AAFEBEN**, facilitateur de la convention entre PALLISCO et CVL

-La 1ère convention signée en 2017 et renouvelée chaque année depuis lors jusqu'à la plus récente en 2025. L'objectif étant de définir les modalités de collecte et de gestion des PFNL dans les UFA de PALLISCO l'accès des membres de la coopérative aux ressources en forêts.

Quelques engagements des parties**PALLISCO**

- Faciliter le transport des membres du CVL(aller et retour)
- Procéder à la cartographie des zones de collecte des PFNL identifiés par la coopérative
- Mettre à la disposition des parties la cartographie des Moabi préservés dans le cadre des droits d'usage

Coopérative CVL

- Veiller à ce que chaque membre soit identifiable par un badge lors des collectes dans les UFA
- Ne pratiquer aucune activité de braconnage, sciage sauvage ou d'agriculture dans les UFA
- Respecter les techniques de collecte durable des PFNL

Retombées du partenariat**Pour la Coopérative CVL**

Economique : Collecte de grandes quantités de produits générant plus de revenus et appui financier pour l'obtention des lettres de voiture

Environnemental : Gestion durable des ressources forestières

Social : Amélioration des conditions de vie des collecteurs de PFNL

Pour PALLISCO

Economique : Contribution au maintien de la certification qui booste ses revenus

Environnemental : Contribution participative et inclusive à la gestion durable des ressources forestières

Social : Bonnes relations avec les communautés riveraines

VALORISATION DES REBUS DE BOIS

Contexte

L'industrie de transformation du bois génère quotidiennement d'importantes quantités de résidus comme les sciures, copeaux et chutes. Souvent sous-exploités, ces rebuts sont considérés comme des déchets encombrants, leur gestion représente un défi logistique et environnemental, leur élimination étant souvent coûteuse ou polluante. Pourtant, la transformation de ces rebuts de bois en charbon de haute qualité apparaît donc comme une opportunité stratégique, au carrefour de l'économie circulaire et du développement durable

Présentation des partenaires

- **L'entreprise Camerounaise DINO et Fils SA** : Elle s'est engagée à intégrer l'équipe des leaders Camerounais de l'exploitation forestière et de la transformation des bois jusqu'au 4e degré. C'est ainsi qu'elle s'est résolue de mettre en œuvre une menuiserie industrielle en vu de satisfaire aussi bien le marché local qu'international.
- **GIC AYI-YIND**: est un groupe de jeunes situé à Abong-Mbang dans la région de l'Est Cameroun, qui produit du charbon vert à base des rebuts de bois.
- Partenaire indirect: GIZ, a formé les membres du GIC et facilité la convention entre DINO et Fils SA et le GIC AYI-YIND.

-La première convention a été signée en 2017, et renouvelée chaque année

Quelques engagements des parties

GIC AYI-YIND

- Respecter la sécurité du site;
- Produire un charbon respectant les normes de la carbonisation;
- Accompagner les élèves de la localité dans leur scolarisation.

DINO et FILS SA

- Approvisionner gratuitement le GIC en rébus de bois;
- Tracer les pistes d'accès au site de production de charbon;
- S'assurer du respect du cahier de charge du GIC

Retombées du partenariat

Pour le GIC AYI-YIND

Economique : La commercialisation du charbon

Environnementale : La réduction de la déforestation pour le bois de chauffe

Sociale : L'amélioration des conditions de vie

Pour DINO et Fils SA

Economique : Réduction des coûts de gestion des rebuts de bois

Environnementale : Recyclage des déchets de bois et réduction de la déforestation pour le bois de chauffe

Sociale : Bonnes relations avec les communautés riveraines

ACCÈS ET PARTAGE DES BÉNÉFICES ISSUS DE LA RESSOURCE GÉNÉTIQUE

Contexte

Le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages exige des pays à prendre des mesures pour assurer un partage équitable des avantages avec les communautés autochtones et locales pour l'utilisation des connaissances traditionnelles et des ressources génétiques détenues par eux. Ainsi le Cameroun a ratifié, une loi régissant l'Accès aux Ressources Génétiques et le partage Juste et Équitable des Avantages (APA) et promulguée en juillet 2021.

Présentation des partenaires

- **L'entreprise V MANE et Fils:** est une entreprise familiale française, fondée en 1871, spécialisée dans la création de parfums et d'arômes pour les industries cosmétique et agroalimentaire. Elle est l'un des leaders mondiaux dans son domaine.
- **Communauté de Mintoum:** elle est constituée des Baka et Bantou (Nzimé) exemple d'une inclusion sociale. Les langues parlées sont le Baka et le Nzimé. La population générale est estimée à 635 habitants (selon les dernières statistiques en 2005).
- **Partenaires indirects:** -**AAFE BEN** a déniché V MANE, assuré la mise en relation et le suivi de CVL, accompagné dans l'élaboration du protocole bioculturel... -**GIZ** a renforcé les capacités des parties et assure le suivi du respect des engagements des parties.

-Signature des Conditions Convenues d'un Commun Accord (CCCA) sur le produit Tétrapleura Tétrapléura (Quatre côtés) en 2022

Quelques engagements des parties**V MANE et Fils**

- Renforcer les capacités du fournisseur dans la gestion durable de la ressource ;
- Assurer la transparence dans le partage des avantages monétaires et non monétaires issus de l'exploitation de la ressource/connaissance ;
- Requérir l'accord de l'Autorité Nationale Compétente et du fournisseur pour tout transfert de ressource génétique/ses dérivés, à une tierce entité non partie au contrat

La Communauté de Mintoum

- Garantir à l'utilisateur l'accès à la ressource/connaissance suivant les modalités définies par les présentes Conditions Convenues d'un Commun Accord ;
- Garantir et fournir à l'utilisateur les quantités prévues par le pic de la ressource ;

Retombées du partenariat**Pour la communauté de Mintoum**

Economique : Un marché sûr pour le produit Tétrapleura tétrapléura

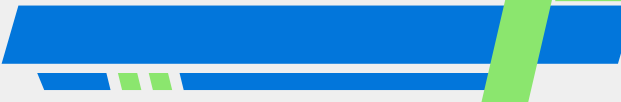
Environnementale : Gestion durable de la ressource forestière

Sociale : Les avantages non monétaires permettant d'accompagner la communauté dans leur vie sociale.

Pour VMANE et Fils

Economique: Fourniture constante d'une matière première de qualité

Environnemental: Gestion durable de la ressource forestière



RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES PARTIES PRENANTES DANS LE PARTENARIAT

Sectoriels :

Leur rôle est de veiller au respect du cadre juridique et politique en place, d'établir des règles claires qui équilibrent les intérêts du secteur privé et des PACL, de s'assurer que la gestion est durable et bénéficie à tous, et de garantir une distribution équitable des avantages

Collectivités Territoriales Décentralisées :

Les communes jouent un rôle central en tant qu'intermédiaires entre les communautés locales et le secteur privé. Elles facilitent la coordination, l'harmonisation des objectifs, la mise en œuvre de réglementations, et assurent un partage équitable des bénéfices tout en renforçant les capacités des communautés pour une gestion durable des ressources

Secteur privé :

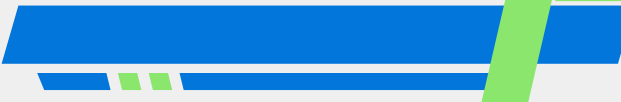
Le rôle du secteur privé inclut le financement de projets, l'innovation, l'engagement communautaire et le respect des réglementations, assurant ainsi la durabilité des ressources, la création d'économies locales et le respect des droits des populations.

Peuples autochtones et communautés locales :

Participer activement à la prise de décision et à la mise en œuvre des stratégies de gestion, apportant leurs savoirs traditionnels, leurs connaissances du terrain et assurant la pérennité des actions grâce à leur légitimité locale. Elles doivent être des acteurs à part entière, capables de gérer et de protéger les ressources, ce qui assure une plus grande efficacité, une meilleure adaptation aux conditions locales et un partage équitable des bénéfices, conduisant à une gestion plus durable.

OSC et ONG :

Les OSC/ONG agissent comme des facilitateurs, défenseurs, renforceurs de capacités et gardiens de la transparence, assurant l'alignement des intérêts du secteur privé, des communautés locales et de l'environnement. Elles mobilisent les communautés, intègrent leurs besoins et connaissances dans la planification, et vérifient que les pratiques des entreprises respectent les principes de développement durable, favorisant ainsi des solutions inclusives et durables.

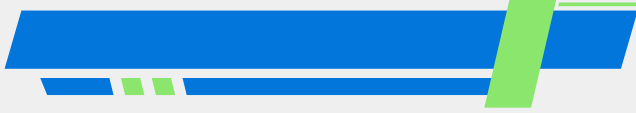


FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITES DES PARTENARIATS

- Les initiatives de partenariat doivent être impulsés par les PACL
- Le consentement préalable en connaissance de cause signé par la communauté au début du processus
- Les PACL doivent avoir une entité juridique légale et représentative avec des membres bien claires pour s'engager dans un partenariat
- L'accompagnement des PACL par des organisations de développement est cruciale pour rassurer les parties
- L'intérêt du secteur privé est important pour s'engager dans des partenariats
- L'accompagnement et l'encadrement de l'Etat
- Promotion des exemples de réussites des partenariats existants

DÉFIS LIÉS AUX PARTENARIATS

- Adhésion inclusive de la communauté
- Respect des engagements tout au long du contrat
- Le partage équitable des retombées
- La capacité de résilience des OBC
- Communication fluide
- La convergence des intérêts



RECOMMANDATIONS AUX PARTIES PRENANTES

Sectoriels :

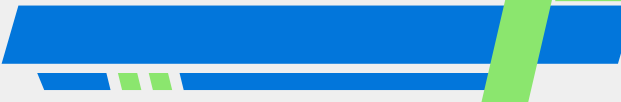
- Alléger et Fluidifier les procédures administratives
- Accompagner les OSC dans son soutien aux communautés
- Vulgariser les textes en vigueur qui encadrent les partenariats secteur privé-PACL (lois APA, loi-cadre sur la gestion de l'environnement, la loi forestière etc...)

CTD :

- Accompagner les OSC dans son soutien aux communautés
- S'approprier des textes en vigueur
- S'impliquer davantage dans les partenariats gagnant-gagnant

Secteur privé :

- Prendre conscience de l'importance des partenariats avec les PACL dans la conservation inclusive des ressources naturelles
- Mettre en place un environnement favorable permettant l'établissement des partenariats gagnant-gagnant
- Informer au préalable dans les délais raisonnables des changements liés à la convention aux communautés afin de faciliter leur résilience
- Apporter des ressources nécessaires qui permettent aux communautés de pratiquer des activités respectueuses de l'environnement



PACL :

- Privilégier le dialogue pour établir des partenariats durables et bénéfique avec le secteur privé
- Copier les modèles de partenariat pour pouvoir bénéficier des avantages de la collaboration avec les entreprises privées
- Développer des initiatives de partenariats gagnant-gagnant et les porter vers le secteur privé
- Solliciter l'appui des OSC en vue de l'établissement des partenariats gagnant-gagnant
- Se rapprocher des sectoriels pour bénéficier des accompagnements

OSC/OING :

- Identifier et accompagner les groupes sur la recherche de nouvelles opportunités de partenariats gagnant-gagnant
- Promouvoir à travers des séminaires et forum les partenariats gagnant-gagnant
- Renforcer les capacités des différentes parties prenantes sur les partenariats gagnant-gagnant
- Rendre compte aux autorités administratives compétentes des initiatives de partenariats gagnant-gagnant en cours

BUREAU DE COORDINATION
Situé à Mokolo 1, à côté du restaurant
Chez Minette

BP 596 Bertoua

Tél: (+237) 622 055 952

aafebeno@yahoo.com

 **ONG AAFEBEN**
 **ONG AAFEBEN**

www.aafeben.org



AAFEBEN

Appui à l'Auto Promotion Des
Femmes De
La Boumba et Ngoko